

Objectif du programme : aider les familles qui ne peuvent pas assumer la totalité des frais d'un service admissible. L'aide est accordée selon l'analyse de la situation financière, les critères du programme et les fonds disponibles. Une demande n'assure pas automatiquement l'acceptation.

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PARENT / TUTEUR DEMANDEUR

Prénom _____	Nom _____
Adresse _____	Ville / Province _____
Code postal _____	Téléphone _____
Courriel _____	Lien avec l'enfant _____

2. ENFANT(S) ET SERVICE(S) POUR LEQUEL L'AIDE EST DEMANDÉE

Nom complet de l'enfant	Âge	Service demandé	Fréquence / horaire	Date de début souhaitée
		Garderie / Après-classe		
		Garderie / Après-classe		
		Garderie / Après-classe		

3. COMPOSITION DU MÉNAGE

Nombre d'adultes dans le ménage _____	Nombre d'enfants à charge _____
Situation familiale ☐ 1 parent ☐ 2 parents / tuteurs ☐ autre : _____	Nombre d'enfants inscrits à l'Institut _____

4. AIDES OU SUBVENTIONS DÉJÀ REÇUES / DEMANDÉES

Aide financière du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour les services de garde : ☐ Oui ☐ Non ☐ Demande en cours

Montant reçu (si applicable) \$ _____ ☐ par jour ☐ semaine ☐ mois	Autre aide / subvention _____
--	-------------------------------

Veuillez indiquer toute aide gouvernementale ou autre subvention applicable. L'aide de l'Institut peut être ajustée en fonction des autres montants reçus afin d'établir le coût réel assumé par la famille.

5. REVENU DU MÉNAGE

Veuillez inscrire les revenus bruts du ménage. Les montants doivent être appuyés par les documents demandés à la section 6.

Source de revenu	Mensuel (\$)	Annuel (\$)
Revenus d'emploi - Parent / tuteur 1		
Revenus d'emploi - Parent / tuteur 2		
Assurance-emploi / prestations		
Pension alimentaire / soutien à l'enfant		
Prestations familiales / allocations		
Autres revenus		
TOTAL DU REVENU DU MÉNAGE		

6. DOCUMENTS À JOINDRE

- ☐ Avis de cotisation ou preuve du revenu annuel de la dernière année fiscale pour chaque adulte du ménage;
- ☐ Deux derniers relevés de paie pour chaque adulte ayant un revenu d'emploi;
- ☐ Preuve de toute autre source de revenu ou prestation pertinente;
- ☐ Preuve de l'aide gouvernementale pour services de garde, si applicable;
- ☐ Documents supplémentaires demandés par la direction, seulement si nécessaires à l'analyse.

Les renseignements financiers sont utilisés uniquement pour l'évaluation de la demande et doivent être transmis de façon confidentielle. Évitez d'envoyer des renseignements qui ne sont pas nécessaires à l'analyse.

7. CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES (FACULTATIF)

Expliquez brièvement toute situation qui devrait être considérée (changement de revenu, séparation, maladie dans la famille, dépenses exceptionnelles, etc.).

8. DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je confirme que les renseignements fournis dans cette demande sont, à ma connaissance, exacts et complets. J'autorise l'Institut Apprenti-sage à utiliser les renseignements et documents transmis uniquement afin d'évaluer mon admissibilité au programme d'aide financière. Je comprends que l'aide n'est pas garantie, qu'elle dépend des critères du programme et des fonds disponibles, qu'elle n'est pas rétroactive, et qu'elle peut être révisée si ma situation financière ou mon inscription change. Je m'engage à informer l'Institut de tout changement important pouvant modifier mon admissibilité.

Nom du parent / tuteur _____	Date _____
Signature _____	

9. CONDITIONS PRINCIPALES DU PROGRAMME

- L'aide financière peut réduire les frais admissibles, selon l'évaluation de la demande.
- Le programme peut être offert pour un service admissible par enfant, selon les règles en vigueur.
- Les frais d'ouverture de dossier ne sont pas couverts par l'aide financière.
- Le rabais commence seulement à la date indiquée dans la décision d'acceptation et n'est pas rétroactif.
- Les paiements doivent être effectués selon l'échéancier convenu. Un défaut de paiement peut entraîner une révision ou le retrait de l'aide. Des frais de retard de paiement vous seront imposés comme indiqué dans le guide du parent.
- L'aide peut être refusée ou limitée si les critères ne sont pas respectés.
- Un rabais familial distinct peut s'appliquer conformément à la politique de l'Institut.

Remarque : les critères et plafonds du programme peuvent être modifiés par l'Institut. La décision écrite transmise à la famille confirme le rabais accordé, sa durée et les frais à payer.

10. À REMPLIR PAR L'INSTITUT APPRENTI-SAGE

Date de réception		Dossier complet	☐ Oui ☐ Non
Service		Enfant 1	
Frais réguliers	\$/jour	Frais à payer	\$/jour
Date de début		Date de fin / révision	
Décision	☐ Acceptée ☐ Refusée ☐ En attente	Motif / notes	
Employé responsable		Signature / date	

11. QUESTIONS FRÉQUENTES

Est-ce que l'aide est automatique? Non. Chaque demande est évaluée selon la situation familiale, les critères du programme et les fonds disponibles.

Est-ce que l'aide peut couvrir tous les frais? Non. Une portion des frais demeure normalement à la charge de la famille. Le rabais accordé est indiqué dans la décision écrite.

Combien de temps l'aide demeure-t-elle valide? La durée est précisée dans la décision. L'Institut peut demander une mise à jour des renseignements lors d'un renouvellement ou d'un changement important.

Que faire si ma situation change? Communiquez avec la direction afin que votre dossier puisse être réévalué.